



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ - ANNÉE 2016



L'Islet, le 15 novembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Cette période de l'année nous rappelle l'obligation, en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, d'informer la population de l'état de la situation financière de la Municipalité de L'Islet et, en conformité aux diverses lois qui nous gouvernent, l'obligation également de vous faire part de la rémunération des élus ainsi que des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport financier.

États financiers vérifiés de l'exercice 2015

Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de L'Islet pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Ce rapport indique que la Municipalité a enregistré un surplus de 315 177 \$.

- Surplus d'opération du Camping Rocher Panet	27 400 \$
- Somme réservée pour la réalisation de projets spécifiques	196 416 \$
- Surplus non affecté de l'année 2015	91 361 \$

Excédent accumulé au 31 décembre 2015

L'excédent accumulé au 31 décembre 2015 s'élève à 1 144 594 \$ soit 202 096 \$ en surplus libre et 942 498 \$ en surplus réservé à l'égard des dossiers suivants :

Traitement des eaux usées	241 790 \$
Camping Rocher Panet	27 400 \$
Salle des Habitants & Chapelle	38 962 \$
Service incendie	14 240 \$
Environnement	3 255 \$
Parc industriel & avenue du Héron	113 906 \$

Matières résiduelles	306 747 \$
MADA	28 780 \$
Loisirs et culture	67 236 \$
Santé et bien-être	41 094 \$
Circulation & éclairage	3 900 \$
Divers	55 188 \$

Activités financières d'investissement

Une somme de 428 789 \$ a été investie en immobilisation; laquelle est répartie comme suit en 2015 :

Administration générale, législation	2 053 \$
Sécurité publique	24 169 \$
Transport	99 257 \$

Hygiène du milieu	45 957 \$
Santé et bien-être	3 150 \$
Aménagement, urbanisme, développement	75 614 \$
Loisirs et culture	178 589 \$

Endettement

La dette à long terme est passée de 4 894 997 \$ au 31 décembre 2014 à 4 557 700 \$ au 31 décembre 2015.

Secteur	Règlement	Date	Description	Solde au 31-12-2015	Année d'échéance
L'Islet-sur-Mer	38-94	1997	Route de l'Église	27 200 \$	2017
	87-2007	2008	Petite-Gaspésie et Chemin des Pionniers Ouest	64 400 \$	2023
Ville L'Islet	221	1998	Infrastructure Ville L'Islet	78 200 \$	2017
Saint-Eugène	89-2007	2009	Boulevard Nilus-Leclerc – Secteur Saint-Eugène	81 400 \$	2019
À l'ensemble de la population	41-2002	2002	Camion incendie	44 000 \$	2017
	46-2002	2002	Centre récréatif Bertrand-Bernier	22 800 \$	2017
	93-2007	2008	Développement résidentiel – Secteur Ville L'Islet	96 000 \$	2028
	110-2008	2009	Camion unité d'urgence incendie	91 800 \$	2029
	178-2014	2014	Véhicules voirie et déneigement	91 200 \$	2024
	121-2010 # 1	2011	Parc industriel	48 400 \$	2021
	121-2010 # 2	2011	Parc industriel	136 600 \$	2021
	132-2011	2011	Camion cueillette matières résiduelles et recyclables	201 200 \$	2021
	126-2010	2012	Développement résidentiel – 12 ^e rue, avenues Perdrix et Héron	1 276 500 \$	2027
	147-2012	2012	Camion autopompe incendie	215 300 \$	2027
	144-2012	2013	Développement résidentiel – rue des Roseraies	244 000 \$	2028
169-2013	2015	Bois-Francis – Prolongement – rue	199 000 \$	2025	
À l'ensemble de la population desservie par le réseau d'aqueduc et d'égout	54-2003 # 1	2006	Prise d'eau potable	1 251 900 \$	2026
	54-2003 # 2	2006	Prise d'eau potable	84 100 \$	2026
	125-2010 # 1	2011	5 ^e et 8 ^e rues - Réfection des infrastructures	148 700 \$	2021
	125-2010 # 2	2011	5 ^e et 8 ^e rues - Réfection des infrastructures	155 000 \$	2021

De plus, il est à noter que le gouvernement du Québec contribue annuellement au financement de certains règlements jusqu'à leur échéance soit :

Règlement	Description	Montant annuel
54-2003 # 2	Prise d'eau potable	87 690 \$
121-2010 # 1	Parc industriel	25 604 \$
125-2010 # 2	5 ^e et 8 ^e rues	29 053 \$

Les autres dettes à long terme (SQAE) sont passées de 409 770 \$ au 31 décembre 2014 à 337 214 \$ au 31 décembre 2015.

Suite à l'adoption de la résolution 331-11-2014, la Municipalité a obtenu de Développement Canada un emprunt, sans intérêt, de l'ordre de 68 311 \$ pour la modernisation et l'amélioration de certaines infrastructures au Camping Rocher Panet dont une somme de 56 310 \$ est inscrite aux états financiers de l'année 2015.

Cette dette sera remboursée, sur une période de 5 ans, à même les revenus générés par le camping.

Fonds de roulement

À titre d'information, rappelons qu'un fonds de roulement constitue une réserve financière à même laquelle la municipalité peut emprunter pour un maximum de cinq (5) ans, et ce, sans aucun frais d'intérêt, les sommes requises pour la mise en place de certains projets.

Le règlement constituant ce fonds s'élève à 70 000 \$, et un montant de 42 000 \$ était disponible au 31 décembre 2015 pour toute transaction financière répondant à certains critères.

Résultats financiers de l'exercice en cours

Le budget de fonctionnement pour la présente année est établi à 4 950 659 \$ et, à ce jour, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté.

Rôle d'évaluation foncière

Afin de vous permettre de constater l'évolution annuelle de la richesse foncière de la municipalité, je vous informe des variations du rôle d'évaluation, pour l'année 2017:

	2016	2017	Majoration	%
Valeurs imposables	274 839 900	276 770 400	1 930 500	0.70
Valeurs non imposables	23 747 600	24 323 200	575 600	2.42
Total	298 587 500	301 093 600	2 506 100	0.84

La Municipalité dénombre 2 512 fiches d'évaluations dont 2 013 logements, 117 chalets, 21 industries et un nombre de 361 fiches réparties en production agricole, terrains vagues et autres installations.

Orientations générales du prochain exercice financier

La réalisation des projets, convoités depuis fort longtemps par la population et la municipalité, devrait voir le jour en 2017-2018. En effet, le projet de prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur une section du *chemin des Pionniers Est* a été présenté, dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)* et espérons recevoir une réponse prochainement.

De son côté, le projet visant à solutionner la problématique des trihalométhanes (THM) dans l'eau potable évolue constamment et devrait, à même les sommes disponibles des redevances perçues dans le cadre de la TECQ, être réalisé en 2018.

Enfin, le projet visant à solutionner la problématique en matière de protection incendie dans le secteur de L'Islet-sur-Mer chemine également, et une demande d'appui financier a été formulée au ministère des Transports de la Mobilité durable et Électrification des transports pour leur soutien dans la réalisation des travaux concernés.

La municipalité entend également faire l'avancement dans les dossiers visant le remplacement des conduites des 6^e, 7^e rue et 3^e, 4^e avenue, lesquelles ont atteint leur durée de vie et occasionnent régulièrement des bris d'aqueduc.

Permis de constructions, rénovations et agrandissements

Toujours, dans le but de maintenir l'information transmise d'année en année dans ce domaine, je vous informe qu'au cours de la présente année, 3 permis de constructions résidentielles ont été émis comparativement à 5 l'an dernier.

Le nombre total des permis délivrés, toutes catégories confondues est de 356.

Rémunération et allocation de dépenses des membres du conseil

Tel que mentionné précédemment, je dois, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, inclure, dans le rapport annuel, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Municipalité	Rémunération pour le maire	11 368 \$
	Allocation de dépenses pour le maire	5 684 \$
	Rémunération par conseiller	4 446 \$
	Allocation de dépenses par conseiller	2 223 \$
Municipalité (comités)	Rémunération par conseiller, par réunion officielle de comité	13.30 \$
	Allocation de dépenses par conseiller, par réunion officielle de comité	6.70 \$
MRC	Rémunération pour le maire par réunion	115.12 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	57.56 \$
MRC (comités)	Rémunération pour le maire par réunion	46.04 \$
	Allocation de dépenses pour le maire par réunion	23.02 \$
Régie de l'Anse-à-Gilles	Rémunération pour le maire par réunion	108.33 \$
	Allocation de dépenses par réunion	54.17 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Tel que mentionné par les années passées et, conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats de 25 000 \$ et plus accordés depuis le dernier rapport de la situation financière de la municipalité, incluant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau de la municipalité pour consultation ou sur le site internet de la municipalité sous l'onglet : <http://www.lislet.com/la-municipalite/conseil-municipal/rapport-du-maire-sur-la-situation-financiere>.

Abolition du rapport financier (article 955 du Code Municipal)

Le plan d'action, déposé par le gouvernement, pour alléger le fardeau administratif des municipalités prévoit entre autres l'abolition de la présentation annuelle du présent rapport. De ce fait, il appert que le présent document constitue, en vertu de la loi, le dernier rapport obligatoire à vous être présenté.

Soyez toutefois assurés que, dans sa politique de transparence, la municipalité est disposée à vous fournir en tout temps, toutes les informations relatives à l'administration municipale.

Conclusion

En terminant, je remercie chaleureusement les membres du conseil ainsi que l'ensemble du personnel pour leur apport à l'exécution de notre mandat de services aux citoyens. **«La force d'un travail d'équipe.»**

Merci!



André Caron, maire



ANNEXE I

Depuis le dernier rapport sur la situation financière de la municipalité et, conformément au 3^e alinéa de l'article 955 du Code municipal, je soussigné, André Caron, maire de la Municipalité de L'Islet, dépose officiellement la liste de contrats ⁽¹⁾ comportant une dépense cumulative excédant la somme de 25 000 \$ pour chaque fournisseur.

Entreprise	Montant	Contrat
Bossé & Frère inc.	28 654.70 \$	Achat faucheuse et pièces
Brenntag Canada inc.	35 862.35 \$	Produits chimiques – usine eau potable
Conteneurs KRT inc.	45 438.56 \$	Écocentre – disposition matériaux
Cytech Corbin	54 576.32 \$	Éclairage garage municipal, électricité réservoirs pétroliers et entretien divers
Excavation Louis Richard inc.	32 121.34 \$	Achat de gravier & location pelle bris aqueduc
Groupe Ultima inc.	85 596.00 \$	Assurances
JLD-Lague	45 605.41 \$	Achat tracteur John Deere
Kemira Chemical Canada inc.	29 335.88 \$	Produits chimiques – usine eau potable
Michel Gamache & frères inc.	92 763.98 \$	Travaux parc industriel, travaux route Richard, travaux concassage et broyage ciment et location machineries
Ministère des Finances	325 530.00 \$	Contribution Sûreté du Québec
MRC L'Islet	423 346.15 \$	Quote-part, services internet, travaux cours d'eau et formation pompiers
Musée Maritime du Québec	30 062.33 \$	Contribution 2015-2016
P. E. Pageau Inc.	191 124.90 \$	Achat béton bitumineux
Pétales B. Ouellet	72 079.09 \$	Achat d'essence et de diesel
Pétales B. Ouellet	15 800.53 \$	Achat de mazout
PG Solutions Inc.	27 243.75 \$	Contrat entretien logiciels, formation et achat serveur
Régie de la Mauricie	172 351.12 \$	Enfouissement des matières résiduelles
SSQ Groupe Financier	83 731.16 \$	Assurances collectives (parts employé et employeur)
Somavrac C.C. inc.	41 949.98 \$	Achat sel à déglçage et chlorure de calcium
Xylem Canada	32 088.59 \$	Réparation pompes PP1 et achat enregistreur de débordement

⁽¹⁾ Outre les dépenses d'électricité, les remboursements d'emprunt et les sommes dues aux différents paliers gouvernementaux.

